

Chers amis, bonsoir à tous,

Sans vouloir voler la vedette à notre Premier Ministre qui vient de terminer sa conférence de presse, je dois à mon tour vous faire une annonce, aussi déplaisante soit-elle, aussi longue à lire soit-elle... en effet, et vous l'aurez compris en objet de cet email, c'est un report *sine die* que nous prononçons ce soir pour la 6<sup>ème</sup> édition de la Route des Châteaux. Mais la fin de l'histoire vous plaira tout de même, je vous invite donc à tout lire attentivement !

Plusieurs raisons à ce report, elles auront pour dénominateur commun une incertitude persistante.

*Une incertitude d'ordre administratif dans un premier temps* : à ce jour, la Préfecture se refuse à nous donner son GO de principe et garde en manche son atout, l'interdiction. Pour une fois, vous ne m'entendrez pas la blâmer car, d'une part, la relation avec le nouveau service en charge des événements soumis à déclaration est des plus sereines ; d'une autre parce que la Préfecture, comme chacun d'entre nous, doit s'adapter en continu au contexte et à ses règles.

*Une incertitude logistique ensuite* : la Route des Châteaux, c'était c'est et ce sera toujours une convivialité exacerbée avec un petit déjeuner d'accueil, une salle commune pour les repas et un pot à l'arrivée. Or, les salles des fêtes, comme un certain nombre d'ERP, sont à ce jour fermées et rien n'indique qu'elles rouvriront d'ici au dimanche qui aurait dû être la Route des Châteaux. En tout état de cause, la Salle du Prieuré ne nous est pour le moment pas acquise tout simplement parce qu'on ne peut pas la louer. Et il est hors de question de vous contraindre à pique-niquer dans vos voitures...

*Une incertitude pratico-pratique enfin* : c'est ici la question des horaires qui se pose... car c'est toujours le couvre-feu qui s'impose. Ainsi, il faudrait parvenir à faire tenir dans le timing à la fois les impératifs propres à la Route des Châteaux mais aussi ceux propres aux déplacements de chacun... nous obligeant ainsi à finir très tôt, trop tôt. Car outre la question du retour au domicile des concurrents, il faut aussi compter celui des bénévoles : qui doivent être à la salle (après avoir fait la route depuis leur domicile donc) 1h avant la convocation du premier concurrent pour les derniers réglages et la mise en marche du percolateur et ne repartir de la salle qu'au moins 1h après l'arrivée du dernier concurrent afin de tout ranger/nettoyer... et refaire la route jusque chez eux.

Ce sont donc des incertitudes qui, à 1 mois environ de l'évènement, imposent de gamberger, de s'interroger, mais imposent surtout de se décider. Pour nous, bien sûr, puisque nous entrons dans les derniers contreforts de la phase de préparation, ceux où l'on commence à engranger les dépenses incompressibles (et irrécupérables en cas d'annulation). Mais pour vous aussi, car nous savons que certains vont louer un logement sur place, et doivent donc l'annuler suffisamment longtemps à l'avance pour ne pas y laisser des plumes, à défaut d'avoir pu fouler le goudron.

Je le sais, cette décision en chagrinerait certains qui y verraient une forme de lâcheté... peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort, mais je préfère sur ce coup-là être lâche plutôt que tête brûlée. De même pourrait-on être tenté, non sans raison d'ailleurs, de faire le parallèle avec la Traversée de Paris qui a pu avoir lieu ou d'autres événements qui n'ont pas (encore ?) annoncé leur annulation... mais chaque événement répond à ses propres règles, la Traversée de Paris avait l'avantage de pouvoir facilement s'exonérer de points de rassemblements et de ne pas avoir besoin de salle des fêtes. Bref, laissons les analogies dans la case de l'ancêtre de la télévision numérique terrestre.

**Nous ne nous laissons pourtant pas abattre** et il apparaît que nous pourrions sûrement avoir un moyen de rouler ensemble assez rapidement. Évidemment, si les conditions évoluent favorablement, le travail fait pour la 6<sup>ème</sup> Route des Châteaux restera d'actualité et pourra donner lieu à une nouvelle date, c'est bien un report que j'annonce ce soir, pas une annulation. D'autre part, et indépendamment de cela, c'est sur une **1<sup>ère</sup> Virée Classic** que nous travaillons désormais : sur un format d'une journée toujours, sans point de rassemblement physique (départ en dynamique, au fil de l'eau, repas pris individuellement et librement, avec de la nav tout de même), à tarif contraint là aussi et cohérent vis à vis du concept... l'idée est née, nous reviendrons vers vous lorsqu'elle aura évolué en création.

Les engagés actuels, dont la liste sera disponible en PJ, et ceux que nous recevrons d'ici à cette fin de semaine, seront prioritaires sur les engagements pour la nouvelle date de la 6<sup>ème</sup> Route des Châteaux tout comme ils seront prioritaires sur la 1<sup>ère</sup> Virée Classic. Cependant, si lesdits engagés actuels souhaitent que nous leur retournions leur chèque d'engagement (ou qu'on le détruise), il ne faudra surtout pas hésiter à nous le faire savoir par retour d'email.

C'est à réel regret que j'écris ces lignes ce soir, croyez-le bien... mais cela semble être à l'heure actuelle la décision la plus sensée à prendre, l'avenir me donnera raison ou tort !

J'espère vraiment que nous pourrions rapidement nous retrouver, autour de cette passion commune qui nous anime et nous motive...

Amitiés,

Thibaut BATS, Pdt de l'AMCO